



# Charte départementale d'Assainissement Non Collectif (ANC) de la Vienne



## DEMANDE DE RENOUVELLEMENT

### **ENTREPRISE ANNÉE 2023**

Date de dépôt du dossier : .....(réservé au service instructeur)

L'objectif de la charte qualité assainissement non collectif est de définir les lignes directrices pour une conception, une réalisation de travaux et un fonctionnement de qualité des installations d'assainissement non collectif sur le long terme.

#### **IDENTITE L'ENTREPRISE**

- Nom de l'entreprise : .....
- Nom et prénom du représentant légal : .....
- Adresse : .....
- Code postal : ..... Ville : .....
- Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....
- Fax : ..... E-Mail : .....
- Site internet : .....

**Si nécessaire**, elle indique à la commission technique tout changement significatif (identité, activité, formation..), et peut utiliser pour ce faire le dossier de référencement initial (en annexe).

#### **ACTIVITE DE L'ENTREPRISE**

		2022	
		Logements neufs	Logements existants
<b>Filières traditionnelles</b>	Tranchée épandage		
	Lit épandage faible profondeur		
	Filtre à sable vertical non drainé		
	Filtre à sable vertical drainé		
	Filtre à sable horizontal		
	Terre d'infiltration		
<b>Filières agréées</b>	Filtres plantés		
	Filtres compacts		
	Micro station cultures fixées		
	Micro station cultures libres		

**Coût moyen d'une installation (indicatif):**

## ENGAGEMENT

### L'entreprise continue à :

- **souscrire aux assurances « responsabilité civile et garantie décennale »** pour les travaux d'installation ou de réhabilitation de systèmes d'assainissement non collectif.
- **s'assurer** que le maître d'ouvrage a obtenu l'**autorisation de réalisation des travaux d'assainissement auprès du SPANC**.
- **fournir au maître d'ouvrage** l'attestation d'adhésion à la charte transmise par le comité de pilotage.
- **mettre à disposition** du personnel compétent pour réaliser les travaux.
- **mettre en place les moyens humains et matériels** nécessaires au **respect du planning** défini en accord avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, ainsi qu'à justifier tout dépassement notable des délais.
- **en cas de recours** à la sous-traitance, proposer une entreprise réalisant les travaux répondant aux mêmes engagements et conditions de compétence que l'entreprise principale.
- **réaliser** les travaux conformément à la réglementation et le cas échéant au règlement du SPANC mais aussi en **respectant les conditions** de pose spécifiées par les fabricants sur les matériaux et équipements ainsi que les **règles de sécurité**.
- **assurer une bonne finition** des travaux d'installation ou de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif conformément à l'état des lieux effectué avant le commencement des travaux ou aux souhaits du particulier si sa demande n'entraîne pas de surcoût.
- **fournir**, au moment de la réception des travaux, au particulier et au SPANC un **plan de récolement** ainsi qu'une **fiche descriptive** des équipements utilisés.
- **fournir**, au moment de la réception des travaux, au particulier, un conseil sur les précautions à prendre pour maintenir l'installation en bon état de fonctionnement et la notice de fonctionnement du système, notamment pour les filières compactes agréées.
- **participer** aux formations organisées par la charte ANC 86,
- **participer** aux réunions d'information de la charte (1 par an). **En cas d'absence à ces réunions deux années consécutives, l'entreprise s'expose à une exclusion de la charte, sur décision du COPIL.**
- **remettre au maître d'ouvrage le procès-verbal de réception des travaux pour marquer le point de départ de la garantie décennale.**

### PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT LORS DE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT :

- le présent document dûment complété et signé,
- les photocopies d'assurance « responsabilité civile » et RC décennale (avec mention des activités de terrassement et canalisation, assainissement non collectif dans le domaine privatif ainsi que la mention « **techniques non courantes ou filière agréées** ») pour l'année 2023.

Je déclare avoir pris connaissance des engagements de la « Charte Assainissement Non collectif de la Vienne », et je m'engage à les respecter sans réserve.

J'accepte que le nom de mon entreprise figure sur la liste des professionnels adhérant à la Charte.

Je certifie sur l'honneur être à jour du paiement des cotisations fiscales et sociales.

Je m'engage à fournir les pièces demandées.

Fait à :

le :

Signature du représentant légal  
de l'entreprise

Cachet de l'entreprise (facultatif)

### Dossier à retourner à :

- par courrier : Hôtel du Département Place Aristide Briand CS 80319 - 86008 POITIERS CEDEX à l'attention de la DAEE
- Par mail: [mduquerroux@departement86.fr](mailto:mduquerroux@departement86.fr)

**A remplir, si nécessaire, en cas de changement significatif au sein de l'entreprise.**

**DOSSIER DE REFERENCEMENT (pour mémoire)**

Date de dépôt du dossier : .....

**INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE**

Raison sociale : .....

Nom de l'entreprise : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : ..... Portable : .....

Télécopie : ..... Mail : .....

Forme juridique : ..... Code NAF : .....

N° de SIRET : .....

Activité(s) déclarée(s) au Répertoire de Métiers (RM) et/ou au Registre du Commerce (RC)

- Principale : .....

- Secondaire(s) : .....

Inscription au RM ou au RC de : .....

N° RM : ..... et/ou RC : .....

N°Caisse Congés Payés : ..... N° URSSAF : .....

Liste des Etablissements :

.....

.....

.....

**PERSONNEL**

Effectif salarié, hors apprenti et hors intérimaire : .....

Ouvrier : ..... ETAM : ..... Cadre : .....

Années d'expérience de l'entreprise dans le domaine de l'assainissement non collectif : .....

Nombre de salariés affectés à l'activité d'assainissement non collectif : .....

.....

Noms et prénoms des personnes présentes dans l'entreprise ayant suivi, le cas échéant, une formation spécifique sur l'assainissement non collectif validée par la commission technique, précisez l'intitulé de la formation, l'organisme de formation l'ayant dispensée et l'année :

.....

.....

.....

.....

**MATERIEL DE L'ENTREPRISE**

Descriptif du matériel utilisé pour les travaux d'assainissement non collectif (ou joindre une liste) :  
(matériel de l'entreprise ou utilisé en location)

.....

.....

.....

.....

.....

**MATERIAUX UTILISES PAR L'ENTREPRISE**

Type de fosse :  béton  polyéthylène  polyester  
 Type de regard :  béton  polyéthylène  
 Type de géotextile :  
 Type de sable :  
 (indiquez la provenance) :

**DOCUMENTATION DE REFERENCE AU SEIN DE L'ENTREPRISE**

- NF DTU 64-1 de août 2013 (AFNOR)  
 Guide Pratique Installation d'assainissement autonome (CSTB)  
 Autres : revues spécialisées, documents des fabricants, (précisez lesquels) :

**ACTIVITE DE L'ENTREPRISE EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Identifications de l'entreprise dans le domaine de l'assainissement non collectif:

Délivrées par :  
 (QUALIBAT, FNTP)

Nombre d'installations complètes d'assainissement non collectif réalisé par l'entreprise depuis 3 ans ?

		2020			2021			2022		
		Log. neufs	log. existants		Log. neufs	log. existants		Log. neufs	log. existants	
			créat.	réhab.		créat.	réhab.		créat.	réhab.
<b>Filières traditionnelles</b>	tranchée épandage									
	lit épandage faible profondeur									
	filtre à sable vertical non drainé									
	filtre à sable vertical drainé									
	filtre à sable horizontal									
	tertre d'infiltration									
<b>Filières agréées</b>	filtres plantés									
	filtres compacts									
	micro station cultures fixées									
	micro station cultures libres									
	Autre									

**ASSURANCE COUVRANT LES ACTIVITES DE L'ENTREPRISE**

Responsabilité civile générale : Compagnie :  
 N° de Police :

Responsabilité décennale : Compagnie :  
 N° de Police :